

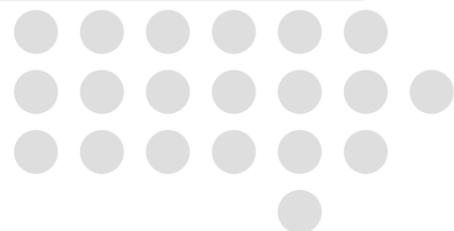
# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 | 2023

GROUPEMENT  
PROFESSIONNEL  
DES PORTES, PORTAILS,  
VOLETS ET STORES





<b>LE GROUPEMENT ACTIBAIE</b>	
EN QUELQUES MOTS .....	<b>7</b>
<b>GROUPES MÉTIERS</b> .....	<b>17</b>
<b>TECHNIQUE</b>	
ET NORMALISATION .....	<b>31</b>
<b>FAITS MARQUANTS</b>	
DE L'ANNÉE .....	<b>36</b>
<b>FORMATION</b> .....	<b>39</b>
<b>COMMUNICATION</b> .....	<b>45</b>
<b>DOCUMENTATION</b>	
ET OUTILS .....	<b>53</b>



Yannick MICHON

Président du Groupement Actibaie

**Chers adhérents,**

*J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activité de votre organisation professionnelle de l'année écoulée. Comme à chaque édition, vous serez certainement heureux, et peut-être surpris, de découvrir la diversité des activités menées et la richesse des sujets abordés.*

*L'année 2022 fut marquée entre autres par des événements climatiques majeurs qui ont fait prendre conscience à beaucoup de nos concitoyens que le dérèglement du climat était bien une réalité que tout un chacun peut désormais ressentir. Pour la première fois peut-être, certains ont « touché du doigt » les défis auxquels nous devons faire face et l'impérieuse nécessité de s'adapter à ces évolutions.*

*Loin de se réjouir de cet état de fait, force est de constater que les produits proposés par les professionnels de notre Groupement font partie des solutions à mettre en œuvre pour adapter les bâtiments au climat futur. Ainsi, qu'il s'agisse de portes industrielles, de portes automatiques piétonnes, de volets ou de stores, nos produits permettent de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le confort thermique des bâtiments.*

*Sans parler du vieillissement de la population où, là encore, nos métiers sont porteurs de solutions en ce qu'ils permettent d'assurer l'accessibilité des locaux en toute sécurité.*

*Pour la première fois, nos métiers se retrouvent ainsi au cœur des préoccupations sociétales du moment et pour de nombreuses années probablement. Les pouvoirs publics en ont enfin pleinement pris conscience. Ainsi, les messages du Groupement Actibaie sont désormais portés au plus haut niveau de l'État et font l'objet d'une écoute attentive. Reste désormais à lever les freins réglementaires de sorte que les performances de nos solutions soient pleinement prises en compte. Le chemin est encore long mais le socle est désormais posé.*

*Notre organisation a ainsi connu ces dernières années une évolution majeure. Elle est désormais reconnue et rayonne bien au-delà de la famille du bâtiment. Tout ceci est la conséquence de l'implication de nos adhérents et du dynamisme de notre équipe. Nous pouvons en être fier et nous en féliciter.*

*Quant à moi, j'ai eu le plaisir de présider ce syndicat pendant 6 années. Elles ont été enthousiasmantes, pleines de rencontres, de défis relevés, de projets lancés. Le travail pour l'intérêt collectif est une source d'épanouissement sans égale. Il donne du sens à notre activité de dirigeant, souvent pesante au quotidien.*

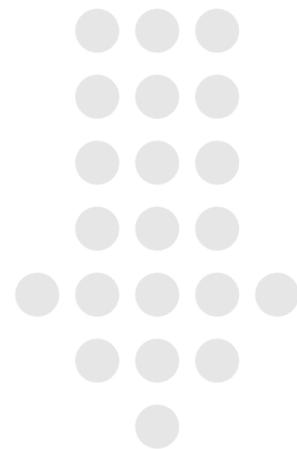
*L'année prochaine, un autre que moi rédigera ces lignes d'introduction à notre rapport d'activité. C'est dans l'ordre des choses. Il faut savoir passer la main. Je lui souhaite d'avoir le même plaisir que moi dans la fonction de président de notre groupement.*

Bonne lecture.

É  
D  
I  
T  
O

LE GROUPEMENT  
ACTIBAIE EN

**chiffres**



**2 600** adhérents

Le Groupement Actibaie comprend plus de **2 600 adhérents** répartis comme suit:

**2 500 installateurs**, membres de la FFB, représentant **25 500 salariés**

**117 industriels**, comptant **20 500 salariés** et représentant:

Les fabricants de volets et de stores:

**61** entreprises adhérentes

- Les fabricants de portes, portails et portes automatiques piétonnes: **32** entreprises adhérentes
- Les fabricants de composants (moteurs, toiles, quincailleries, radars...): **24** entreprises adhérentes

Le chiffre d'affaires réalisé par les adhérents du Groupement Actibaie est d'environ **3 milliards d'euros**.



**TECHNIQUE**

**6** animations techniques en région

**9** réunions plénières des groupes métiers

**3** infographies publiées

**2** réunions du GT Environnement

**2** mémentos techniques publiés



**FORMATION**

**6** sessions de CQP

**8** sessions de formation « Smart Solar Shading Advisor »



**COMMUNICATION**

Site Internet

- **6 500** utilisateurs
- **6 000** nouveaux utilisateurs
- **18 000** pages vues

Application

- **800** utilisateurs
- **480** nouveaux utilisateurs

Réseaux sociaux  
**100 000**  
vues de posts

E mailing  
**60** envois





## LE GROUPEMENT ACTIBAIE EN QUELQUES

# mots

- ▶ **LES MISSIONS** **8**
- ▶ **ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT** **9**
- ▶ **LE RÉSEAU DU GROUPEMENT ACTIBAIE** **12**
- ▶ **L'ÉQUIPE DU GROUPEMENT ACTIBAIE** **15**

## LES MISSIONS

Le Groupement Actibaie a pour objectif de représenter et soutenir les professionnels des portes, portails, volets et stores à la fois dans l'exercice de leurs activités quotidiennes, et pour les accompagner face aux grandes évolutions à venir. Qu'il s'agisse de formation, de technique, de communication, de normes et de réglementations, le Groupement s'est donné 4 missions pour être au plus près des attentes de ses adhérents.

### 1. Représentativité

Le Groupement Actibaie contribue et promeut, auprès des différentes institutions publiques ou associatives et des organisations professionnelles, toutes les dispositions favorables au développement de l'activité de ses adhérents.

### 2. Expertise métier

Le Groupement Actibaie met à la disposition de ses adhérents un ensemble d'outils et de contenus (fiches et guides professionnels, formations, application mobile...) conçus pour leur permettre d'actualiser et de renouveler en permanence leurs compétences.

### 3. Technique et normalisation

Pour permettre aux professionnels de faire face au développement des nouvelles normes et réglementations, le Groupement Actibaie contribue activement à leur développement, assure une veille régulière de leurs évolutions et vise même à les anticiper.

### 4. Communication

Le Groupement Actibaie est une vitrine des savoir-faire de l'ensemble des acteurs des métiers des portes, portails, volets et stores. Chaque adhérent bénéficie d'outils spécifiques et de la caution du groupement pour valoriser son professionnalisme auprès de ses actuels et futurs clients.

## Les 4 missions

1.

### Représentativité

- Représentation des professionnels auprès des instances françaises et européennes
- Rencontres avec les décideurs (parlementaires, conseillers ministériels, élus locaux...) et influenceurs publics (associations, think tank...)

2.

### Expertise Métier

- Qualification d'entreprises
- Certificats de qualification professionnelle
- Plateforme de formation à distance
- Formations en présentiel

3.

### Technique et Normalisation

- Anticiper et influencer les évolutions techniques, réglementaires et normatives
- Énergie
- Environnement
- Sécurité des personnes
- Qualité des produits et de la mise en œuvre

4.

### Communication

- Journée métier ActiDay
- Magazine Technic'Baie
- Salon EquipBaie et BePositive
- Vidéos de promotion métier / tutoriels
- Application mobile
- Newsletter & Flash infos
- Informations et services aux adhérents



## ORGANISATION & FONCTIONNEMENT

La stratégie et la politique du Groupement sont définies par son Conseil d'Administration, élu par l'Assemblée Générale et composé de :

- **12 représentants** de la section « Fabricants de fermetures d'habitation et de protections solaires »,
- **6 représentants** de la section « Fabricants de portes industrielles, commerciales et de garage »,
- **6 représentants** de la section « Entrepreneurs – installateurs de fermetures et de protections solaires ».

Pour ce faire, il s'appuie sur un Bureau, composé de 8 administrateurs, qui a en charge d'appliquer la stratégie du Groupement et de superviser ses actions.

Sur le plan opérationnel, le Groupement Actibaie s'appuie sur des groupes « métiers » spécifiques à une typologie de produits et constitués d'adhérents volontaires.



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les adhérents y sont conviés. Elle est l'occasion de présenter les actions du Groupement, d'approuver les comptes et d'échanger sur des thèmes d'actualité. L'Assemblée Générale élit tous les 3 ans les membres du Conseil d'Administration.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Constitué de représentants des fabricants et des entrepreneurs installateurs, il définit la stratégie du Groupement Actibaie. Tous les 3 ans, ses membres élisent le Président du Groupement.

### BUREAU

Constitué du Président, de deux Vice-Présidents, du Trésorier, d'un Secrétaire et des Chefs de File des Groupes Métiers, il supervise les actions menées par le Groupement et met en place la stratégie définie par le Conseil d'Administration.

### GROUPE « MÉTIERS »

Les groupes « métiers » sont au cœur des actions du Groupement Actibaie. Constitués d'adhérents volontaires et spécialisés sur une typologie de produits, ils définissent et mettent en œuvre les actions, notamment pour la technique, la communication et la formation.



L'actuel Conseil d'Administration a été élu en octobre 2020 pour un mandat de 3 ans. Un nouveau Conseil d'Administration sera donc élu lors de l'Assemblée Générale du 30 mars 2023.

## LE BUREAU

Les membres du Conseil d'Administration faisant également partie du Bureau du Groupement sont les suivants:



**Yannick MICHON**  
Président  
Mandats FFB\*

Chef de file



**Frédéric CATHERINE**  
Vice-Président  
Entreprise DORMAKABA  
Mandat FFB :  
Commission Technique

Chef de file



**Pascal CROS**  
Vice-Président  
Entreprise PROFALUX  
Mandat FFB : Commission  
Transition Écologique

Chef de file



**Guillaume HALPHEN**  
Vice-Président  
Entreprise ROUSSEL  
STORES

Chef de file



**Elio GANEVA**  
Membre élu  
Entreprise FAAC FRANCE



**Philippe SEAS**  
Trésorier  
Entreprise STORES  
SEAS



**Laurent FEVRE**  
Secrétaire  
Entreprise ESTMP



**Nicolas GARNERONE**  
Membre élu  
Entreprise GP PORTAIL



**Sabine MARITON**  
Membre élue  
Entreprise MARITON  
Mandat FFB :  
Commission Formation



**Bruno BLIN**  
Président d'honneur



**Claude GUEZ**  
Président d'honneur



*De par son affiliation à la Fédération, le Groupement Actibaie participe aux différentes commissions de la FFB. Plusieurs administrateurs ont ainsi été nommés en tant qu'experts dans les commissions qui présentent le plus d'intérêt pour la profession. Cela permet de profiter pleinement des travaux de la FFB, mais également d'y faire entendre la voix du Groupement Actibaie.*

- Section « Fabricants de portes industrielles, commerciales et de garage »
- Section « Fabricants de fermetures d'habitation et de protections solaires »
- Section « Entrepreneurs-installateurs de fermetures et de protections solaires »

- Portes automatiques piétonnes
- Portes et portails
- Volets
- Stores

\* Mandats FFB: Membre du Bureau National / Commission Innovation et transition numérique / Membre du Conseil d'Administration de la FFB Grand Paris Île-de-France.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les autres membres du Conseil d'Administration sont les suivants:



**Patrick BECK**  
Membre élu  
Entreprise ROMA FRANCE



**Olivier BIZOT**  
Membre élu  
Entreprise ISOFORM  
FRANCE  
Mandats FFB\*\*



**Jean COSTE**  
Membre élu  
Entreprise SOFERBAT  
Mandat FFB Commission Fiscale



**Laurent DELAUNAY**  
Membre élu  
Entreprise SEFERS



**Suzy DIRUY**  
Membre élue  
Entreprise DIRUY



**Thierry JEANMART**  
Membre élu  
Entreprise ZURFLÜH FELLER



**Anne JOUANJAN**  
Membre élue  
Entreprise DOITRAND



**François LE NOUY**  
Membre élu  
Entreprise LE NOUY



**René LEBENTHAL**  
Membre élu  
Entreprise Warema France  
Mandat FFB Commission  
Europe et International



**Emmanuel PAQUET**  
Membre élu  
Entreprise ATES  
Mandat FFB Commission  
Europe et International



**Déborah PEYRUCQ**  
Membre élue  
Entreprise SOCOTEX



**Patrice PONTE**  
Membre élu  
Entreprise SOMFY



**Patrick RAGUET**  
Membre élu  
Entreprise DICKSON  
CONSTANT



**Gauthier de THOURY**  
Membre élu  
Entreprise FAAC  
ENTRANCE SOLUTIONS  
FRANCE



**Jean-Marie FOURNIER**  
Membre invité  
Entreprise ACCOPLAS



**Arnaud de SEIGNEURENS**  
Membre invité  
Entreprise FRANCE  
FERMETURES



**Laurent FRAYSSINET**  
Membre invité  
Entreprise PORTALP  
FRANCE

\*\*Mandat FFB Commission Assurances / Commission Stratégie et Prospective

## LE RÉSEAU DU GROUPEMENT ACTIBAIE

Au-delà du rattachement à la Fédération Française du Bâtiment (FFB), élément central de son action, le Groupement Actibaie est au cœur d'un réseau français et européen lui permettant de bénéficier des apports d'autres syndicats et fédérations, partageant les mêmes valeurs et préoccupations.

Pôle Fenêtre, Groupe Métallerie, ES-SO, etc., c'est par le partage et l'action commune que le Groupement a développé son champ de compétence et étendu son influence.

Le Groupement entretient également des relations étroites avec des institutions avec lesquelles il collabore au quotidien pour mener à bien ses actions.



### Le RÉSEAU FFB

Le Groupement Actibaie est la composante métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour ce qui concerne les métiers des portes, portails, volets et stores. Le Groupement a ainsi en charge tous les domaines spécifiques à ces métiers au sein de la fédération.

Grâce à son affiliation à la FFB, le Groupement bénéficie en outre des services de la FFB dans les domaines pour lesquels le Groupement Actibaie ne dispose pas d'expertise en direct. Ainsi, pour toutes les questions juridiques, sociales ou fiscales, le Groupement Actibaie peut s'appuyer sur la fédération.



Depuis juin 2020, Yannick Michon, président du Groupement Actibaie, siège au Bureau National de la Fédération Française du Bâtiment.

### Le PÔLE FENÊTRE FFB

Le Groupement Actibaie a été l'un des membres fondateurs du Pôle Fenêtre FFB en 2008. Ce pôle regroupe désormais 5 organisations professionnelles membres de la FFB représentatives des activités fenêtres, façades vitrées, vérandas, fermetures et stores :

- L'Union des métalliers,
- L'Union des Métiers du Bois,
- Le Groupement Actibaie,
- Le SNFA,
- L'UFME.

Ces organisations se réunissent régulièrement pour partager les informations les concernant et mettre à profit leurs complémentarités à travers la mise en place d'actions communes.

### Les SYNDICATS EUROPÉENS

Le Groupement est depuis près de 30 ans un acteur majeur en Europe, notamment à travers ses responsabilités au sein du Comité Européen de Normalisation (CEN).

Cette action technique a été complétée en 2004 par la création, avec d'autres syndicats nationaux, du syndicat européen de la fermeture et du store (ES-SO – European Solar Shading Organisation). ES-SO est depuis devenu une organisation majeure sur l'enveloppe vitrée du bâtiment en Europe. Le Groupement Actibaie y joue un rôle clé puisqu'il anime depuis 2010 sa Commission Technique.

Enfin, le Groupement Actibaie adhère également à l'EDSF (European Door and Shutter Federation) pour sa composante « portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels ».



## Le GROUPE MÉTALLERIE

Le Groupement Actibaie est également partie intégrante du Groupe Métallerie, groupement de syndicats professionnels de la FFB travaillant autour des activités liées au métal dans la construction.

Le principal objectif du Groupe Métallerie est de partager ses moyens humains et matériels au profit des 4 organismes qui le constituent (Groupement Actibaie, Union des Métalliers, Syndicat de l'Échafaudage, Cesame – les serruriers métalliers du Grand Paris). Cette mutualisation permet d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de chacune des structures et d'autre part d'élargir leur domaine d'intervention.



À l'exception du Responsable technique, les collaborateurs du Groupe Métallerie travaillent en temps partagé sur les 4 entités du groupe. Ainsi, la part attribuée au Groupement Actibaie représente environ 2,4 ETP.



## Le RÉSEAU INSTITUTIONNEL

Que ce soit pour la formation, la technique, la normalisation ou la communication, le Groupement Actibaie entretient un vaste réseau avec des associations, des institutions et les pouvoirs publics.

Sur le plan technique, le Groupement Actibaie collabore activement avec des centres techniques tels que le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) ou des bureaux d'études individuels tels que Pouget Consultants ou Tribu. Le Groupement Actibaie y fait réaliser des études techniques et des essais mis à la disposition par la suite aux professionnels du Groupement.

Le Groupement est également amené à travailler étroitement avec les pouvoirs publics, et plus particulièrement avec le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le Ministère de la Transition énergétique. C'est en effet au sein de leurs différentes directions que sont élaborées les réglementations relatives à la performance énergétique (par exemple RE2020) ou à l'environnement (par exemple REP Bâtiment).

Pour représenter au mieux les professionnels dans l'élaboration des normes, le Groupement Actibaie participe également à de nombreuses commissions de normalisation de l'AFNOR (Association Française de Normalisation), du BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Équipements de la Construction) et du CEN (Comité Européen de Normalisation). Le Groupement anime également trois commissions de normalisation française et un groupe de travail européen.

Sur les sujets formation, le Groupement travaille en collaboration avec le réseau du CCCA-BTP en collaboration avec le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification). Pour assurer certaines formations continues, le Groupement s'appuie également sur un organisme de formation qualifié.

## L'ÉQUIPE DU GROUPEMENT ACTIBAIE



**Hervé LAMY**  
Délégué Général  
0140551302  
0632050677  
lamyh@  
groupemetallerie.fr



**Stéphanie MARTIN**  
Responsable Administratif  
et Financier  
0140551303  
0789283768  
martins@  
groupemetallerie.fr



**Vladimir LUZHBIN-ASSEEV**  
Responsable Technique  
0140551384  
0630924233  
luzhbinv@  
groupemetallerie.fr



**Aurélie LAVERSANNE**  
Responsable Formation  
0140551308  
0630144533  
laversannea@  
groupemetallerie.fr



**Karine SANCHEZ**  
Responsable  
Communication  
0140551310  
0681734147  
sanchezk@  
groupemetallerie.fr



**Charlotte GARNIER**  
Chargée de développement  
0140551305  
0785282813  
garnierc@  
groupemetallerie.fr



**Céline BULOT**  
Assistante de Direction  
0140551309  
bulotc@  
groupemetallerie.fr



**Lucile SANDOZ**  
Assistante Polyvalente  
0140551300  
secretariat@  
groupemetallerie.fr



**Lea CHEEMA**  
Alternante, Chargée  
de communication digitale  
0673610646  
cheemal@  
groupemetallerie.fr





## GROUPES métiers

▶ VOILETS	18
▶ STORES	20
▶ ACTIONS COMMUNES VOILETS ET STORES	21
▶ PORTES ET PORTAILS	23
▶ PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES	25
<hr/>	
LE GROUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT	26
LES RELATIONS PRESSE & RELATIONS PUBLIQUES	27

## GROUPE MÉTIERS **VOLETS**

La parole au chef de file du groupe **VOLETS**

**Pascal CROS**

Entreprise PROFALUX / STELLA GROUP



L'année 2022 a été marquée par de nouvelles crises constituant autant de nouveaux défis à surmonter. Rupture des approvisionnements, hausse des matières premières et des coûts de l'énergie, difficultés de recrutement, inflation, nous n'avons pas été épargnés. Il s'y est ajouté la mise en place de la RE2020 et la préparation de la REP PMCB.

Malgré tout, notre profession a encore prouvé son incroyable capacité d'adaptation à ces nouvelles contraintes avec l'appui de notre Groupement syndical Actibaie qui n'a pas cessé de nous alimenter en informations sur la manière d'appréhender ces sujets ou leurs conséquences. Une fois encore, l'intelligence collective de la profession réunie a démontré sa capacité à analyser, traiter et présenter des solutions.

Le défi du traitement des déchets issus de nos activités rencontre notre volonté d'être des acteurs engagés et responsables de la transition écologique. Malgré des délais courts et des paramètres parfois abstraits, nous serons prêts pour le 1<sup>er</sup> mai 2023. Ensemble, en mobilisant notre intelligence collective, nous avons éclairci et rendu compréhensibles nos nouvelles obligations; faisant la preuve, une fois de plus, que le Groupement Actibaie est un formidable creuset professionnel qui enrichit ses membres.

### Préparer l'ENTRÉE EN VIGUEUR de la REP PMCB

L'annonce du report de l'entrée en vigueur de la Responsabilité Élargie des Producteurs pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB) pour un an en décembre 2021 a donné la possibilité aux entreprises concernées de se préparer à l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation. C'est dans le cadre de ces travaux de préparation que le groupe Volets a pu établir, avec l'un des éco-organismes, un barème unitaire adapté à nos produits et à la réalité du terrain. Ce travail de fond qui a mobilisé plusieurs adhérents et métiers ainsi que les permanents du syndicat a permis de créer une première pierre angulaire qui devrait permettre de faciliter l'application de cette nouvelle REP pour nos produits.



Un produit peut être concerné par plusieurs REPs différentes. Ainsi les produits motorisés sont couverts à la fois par la REP DEEE pour leurs parties électriques et la REP PMCB pour le produit porteur.

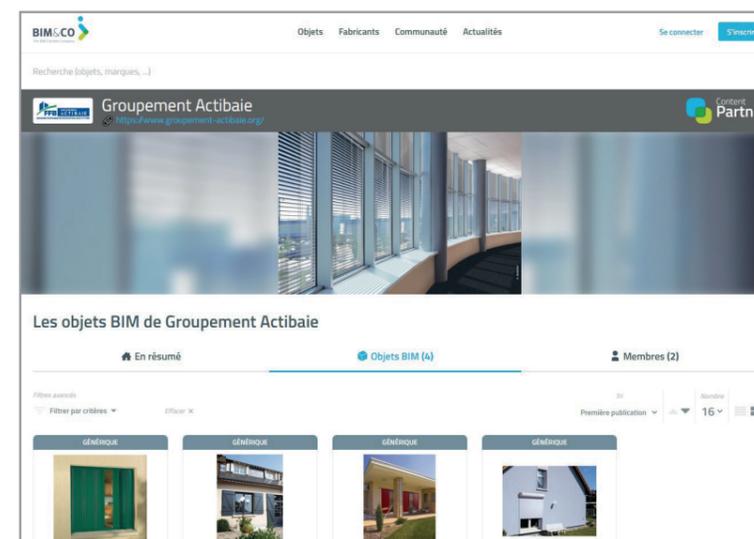


### La DIGITALISATION des métiers - 4 objets BIM

Le groupe « volets » s'est fixé pour objectif de mettre à disposition des adhérents des objets génériques BIM pour les quatre principaux produits :

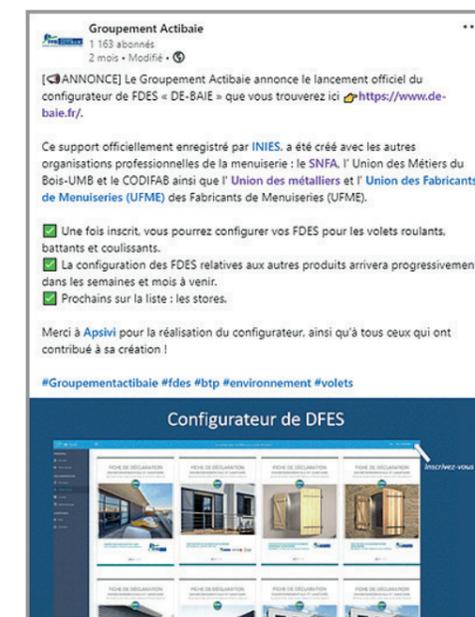
- Volet roulant
- Volet battant
- Volet coulissant
- Persienne repliable

C'est désormais chose faite. En collaboration avec le cabinet BIM&CO ont été réalisés les dessins 3D au format REVIT ainsi que des modèles 2D prêts à être téléchargés et intégrés dans un projet BIM. Par ailleurs, les propriétés techniques de chaque produit ainsi que les modalités de mise en œuvre ont également été définies et sont paramétrables par les utilisateurs. Finalement, dans le cadre du partenariat avec BIM&CO il est également possible pour les adhérents de personnaliser les objets génériques en y rajoutant leurs logos et en modifiant les différents paramètres techniques tels que les facteurs solaires et le ΔR.



### Les VOLETS - premiers sur DE-BAIE !

Le lancement officiel du configurateur de FDES, DE-BAIE a eu lieu en novembre 2022. L'outil a été agréé par INIES et figure désormais dans la liste des configurateurs sur le site RT-REbatiment administré par le Ministère de la Transition écologique. Ce lancement s'est fait avec les FDES collectives des volets qui ont été les premières à obtenir l'aval des vérificateurs agréés INIES. C'est la mobilisation de tous les membres du groupe « Volets » qui a permis d'être à l'avant-garde de ce projet innovant qui sera incontournable dans le cadre de la RE2020.



# GROUPE MÉTIER "STORES"

La parole au chef de file du groupe STORES

**Guillaume HALPHEN**

Entreprise ROUSSEL STORES

Pour l'année écoulée, avant tout, j'aimerais souligner le travail et le dévouement de notre équipe de permanents et entreprises engagées dans le travail syndical. Grâce aux efforts inlassables et à l'accompagnement des spécialistes du domaine, nous avons pu obtenir d'importantes avancées pour notre

industrie auprès des décideurs politiques. Nos efforts pour promouvoir les bénéfices de nos produits et les valoriser dans les dispositifs de rénovation énergétique sont sur le point de porter leurs fruits. Nous avons également reconnu les opportunités offertes par les préoccupations croissantes concernant le réchauffement climatique. Nous avons travaillé à la promotion des protections solaires à haut rendement énergétique comme moyen de réduire les émissions de carbone et de diminuer les coûts énergétiques pour les consommateurs.

Notre plaidoyer dans ce domaine contribuera à augmenter la demande pour ces produits et créer de nouvelles opportunités. Nous devons continuer à travailler ensemble pour promouvoir les intérêts de notre profession et nous adapter à un paysage politique et économique en constante évolution. Alors que nous nous tournons vers l'année à venir, continuons à être unis dans nos efforts et à viser un succès encore plus grand. Merci.



## L'utilisation des STORES EXTÉRIEURS dans le tertiaire

Le volet confort d'été de la RE2020 rend quasi-systématique l'utilisation des protections solaires extérieures dans les bâtiments de bureaux et ce quel que soit leur taille. Dans ce contexte et en attendant la nouvelle version du NF DTU 34.4, il était nécessaire de rappeler aux prescripteurs les bonnes pratiques de choix de produits, de conception de façades et de mise en œuvre. C'est ainsi que naquit le « Mémento technique – stores extérieurs dans les bâtiments tertiaires », élaboré conjointement avec le Syndicat Français des Façades Aluminium (SNFA) et un représentant de l'APAVE. Ce document est amené à être



utilisé avec le guide allemand sur l'utilisation des anémomètres, rédigé par l'IVRSA et traduit en français par notre Groupement. Les deux documents sont une première réponse et constituent un socle de bonnes pratiques à diffuser auprès des architectes et des professionnels de la façade.

## La TVA réduite pour les pergolas

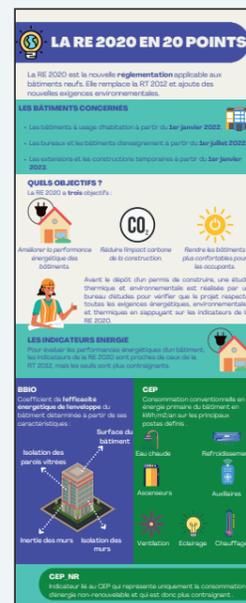
La question de la TVA applicable aux pergolas est un combat de longue date que le Groupement Actibaie mène aux côtés du SNFA et de la FFB. L'année 2022 a marqué un tournant pour l'administration fiscale qui, face à plusieurs jurisprudences, a confirmé que les pergolas adossées à une maison font partie de ses travaux d'amélioration de performance énergétique. Par conséquent, le taux de TVA pour ces produits est passé à 10 %. Néanmoins, il existe plusieurs conditions techniques pour que ce taux réduit puisse être appliqué, mais il s'agit d'une avancée importante pour nos installateurs.

# ACTIONS COMMUNES DES GROUPES MÉTIERS « VOLETS » ET « STORES »

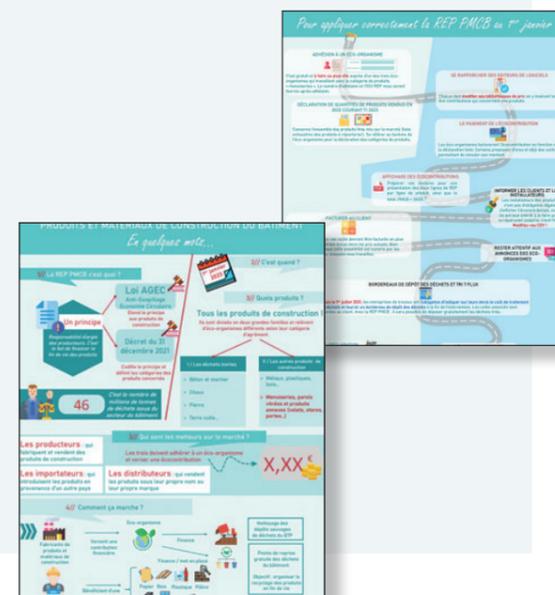
## Une DOCUMENTATION UTILE et accessible à tous

Outre les actions de fond, le Groupement Actibaie s'emploie à fournir aux adhérents une documentation synthétique, accessible et orientée solutions sur les grands sujets qui concernent les groupes métiers. C'est dans ce cadre que les groupes « Volets » et « Stores » ont œuvré pour créer une infographie « La RE2020 en 20 points » qui sert à présenter les grands principes de cette réglementation ainsi que d'expliquer la place des protections solaires.

En outre, les deux groupes ont également élaboré une infographie sur les règles juridiques pour l'installation des stores bannes dans les bâtiments résidentiels. Ce document permettra aux installateurs de mieux conseiller les clients sur les obligations et les points de vigilance au moment d'installer des stores bannes.



Finalement, les quatre groupes métiers « Portes & portails », « Volets », « Portes automatiques piétonnes » et « Stores » ont joint leurs forces pour créer une infographie qui synthétise les grands principes de la REP PMCB et élabore une feuille de route pour que toutes les entreprises concernées se préparent à l'entrée en vigueur de cette réglementation. L'infographie a également été complétée par une réunion avec les représentants d'un éco-organisme et un grand éditeur de logiciels ERP du métier. Le compte-rendu de cette réunion et l'infographie font partie du « Kit REP » élaboré par le Groupement Actibaie.



## Un WEBINAIRE sur les protections solaires dans la RE2020

Le 9 juin 2022 a eu lieu le webinaire « Les protections solaires dans la RE2020 » organisé en partenariat avec la Direction des Affaires Techniques de la FFB. Le webinaire faisait partie d'un dispositif d'accompagnement des adhérents mis en place après l'entrée en vigueur de la RE2020. Le replay ainsi que la présentation sont toujours accessibles aux adhérents sur le Drive dédié dont le lien a été diffusé aux groupes métiers. Le webinaire servira également de base pour le futur guide « Les protections solaires dans la RE2020 ».



## ÉTUDE THERMIQUE sur les bénéfices des volets et stores dans le résidentiel

Dans la continuation des travaux réalisés par le Groupement Actibaie sur les bénéfices énergétiques apportés par les protections solaires, une étude thermique a été réalisée avec le cabinet Pouget Consultants sur les bâtiments existants. Cette étude prenait en compte des maisons individuelles et des logements collectifs rénovés au niveau de performance BBC rénovation. L'objectif était de démontrer que même les bâtiments ayant déjà bénéficié des travaux pour améliorer leur performance thermique d'hiver, restent inconfortables en été et peuvent même avoir des consommations importantes de climatisation en été. L'étude a permis de mettre en évidence que le nombre des degrés-heures d'inconfort dans les bâtiments résidentiels peut être divisé par deux selon la solution utilisée et la zone climatique. Encore plus significatif,

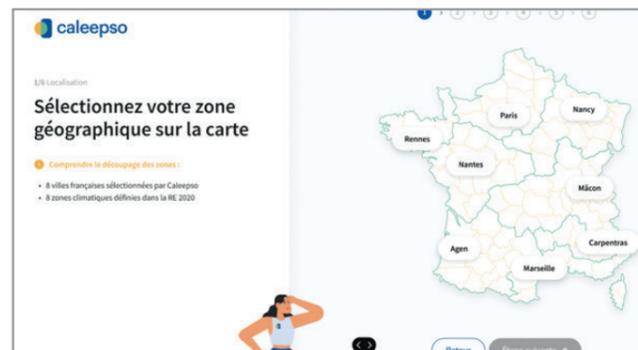
les économies d'énergie qui peuvent aller de -3,4 % jusqu'à -11,6 % selon les zones climatiques. La synthèse de l'étude présentée dans le n° 90 de Technic'Baie est un argument important dans les discussions avec les pouvoirs publics.



L'automatisation d'une protection solaire peut augmenter les gains énergétiques d'un logement de 5 %.

## Le CALCULATEUR des économies d'énergie des protections solaires - CALEEPSO

L'outil web permettant de simuler les économies d'énergie réalisables grâce aux stores « Textinergie » a fait peau neuve. Avec le soutien de la FFB dans le cadre d'un programme de recherche et développement des métiers, l'outil a été refaçonné pour inclure plus de paramètres mais surtout intégrer la méthode de calcul de la RE2020 et les volets, ainsi que les stores vénitiens extérieurs. Le tout a été accompagné par un relooking. Le nouvel outil baptisé CALEEPSO permet désormais de simuler les économies d'énergie, le nombre des degrés-heures d'inconfort et les émissions de CO<sub>2</sub> évitées grâce aux protections solaires et à leur automatisation. Basé sur des simulations thermiques dynamiques (STD), l'outil permet aux professionnels de la protection solaire d'avoir des données fiables qui peuvent être présentées aux clients.



## GRUPE MÉTIER « PORTES & PORTAILS »

### Yannick MICHON

L'année 2022 a marqué un tournant pour notre groupe, ce fut une année de transition. Après neuf ans passés à la tête du groupe « Portes et Portails », j'ai souhaité transmettre ce mandat à un autre confrère. Le conseil d'administration a approuvé la candidature de mon collègue Elio CANEVA de l'entreprise FAAC France qui est depuis octobre 2022 le nouveau chef de file du groupe.



La création du groupe en 2014 avait pour objectif de donner aux professionnels des Portes et Portails une plateforme de discussion et une identité singulière au sein de notre syndicat multidisciplinaire. Ce fut un franc succès. En seulement neuf ans notre groupe a réussi à mettre en place une application mobile avec de nombreux documents pour la profession, publier plusieurs guides et flyers, ainsi que créer deux certificats de qualification professionnelle. Nous pouvons tous être fiers de ce travail collectif réalisé et je reste extrêmement confiant pour la suite.

La parole aux chefs de file du groupe PORTES et PORTAILS

### Elio CANEVA

Entreprise FAAC France

Je suis fier de prendre la direction du groupe et je remercie l'ensemble de la profession pour la confiance accordée. Sur cette année 2022 nous avons établi un certain nombre de positions collectives sur des sujets importants comme les garanties des produits, les consignes de sécurité des portes ou encore la réception des produits à la fin des chantiers. Nous avons également tracé la feuille de route pour les années à venir pour tacler le sujet d'attractivité de nos métiers et continuer à créer des outils pour la profession.



## COOPÉRATION avec la CARSAT

La coopération entre le groupe « Portes & Portails » et la CARSAT continue. Entamée en 2021 autour d'un guide de recommandations régionales pour la maintenance des portails coulissants de la région Languedoc-Roussillon, elle a depuis donné suite à plusieurs actions communes. Ainsi les fiches techniques du Groupement Actibaie sur la maintenance des portails coulissants ont intégré certains éléments préconisés par la CARSAT. De plus, un article sur la maintenance de ces produits sur les lieux de travail a également été publié dans la revue TechnicBaie. Quant à la recommandation régionale, elle est en passe d'être adoptée au niveau national. Le Groupement Actibaie représentera la profession à la commission de la CNAM qui suit ce sujet.



## Du nouveau dans l'APPLICATION

Le corpus documentaire présent sur l'application du Groupement Actibaie est constamment mis à jour. Cette année pour le groupe « Portes & Portails » une nouvelle fiche sur les niveaux de performance des équipements de sécurité a été créée dans la section « ABECEDAIRES ». Cette fiche présente de manière synthétique comment déterminer le niveau de performance PL-C catégorie 2 exigé par l'EN 12453. Par ailleurs, la fiche sur les types de commande a également été mise à jour pour inclure la notion de commande mixte.

## Un lieu incontournable pour les sujets du MÉTIER

Les réunions plénières du groupe métier Portes & Portails sont un lieu privilégié pour échanger sur des sujets qui intéressent tout le métier et établir des positions collectives. Ainsi courant 2022, le groupe a pu étudier la question des différentes garanties applicables aux produits, notamment en cas d'intervention de sociétés tierces ou encore la position à adopter par rapport à la réception des produits avant la fin du chantier. Les réunions plénières sont également une place de partage et d'échanges où chaque adhérent peut proposer un sujet qu'il estime intéressant pour la profession. C'est ainsi que sont lancés les différents groupes de travail. Il a par ailleurs été décidé de partager certaines conclusions de ces réunions via des articles publiés sur le site du Groupement Actibaie. Cela permettrait au plus grand nombre de bénéficier des fruits des réflexions qui ont lieu au sein du groupe.



## GROUPE MÉTIER « PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES »

La parole au chef de file du groupe PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

**Frédéric CATHERINE**

Entreprise DORMAKABA



*L'année écoulée a été marquée par la crise énergétique et celle des matières premières, mais nous sommes fiers d'annoncer que nous avons réussi à naviguer à travers vents et marées.*

*Du côté de nos législateurs, une mini-révolution a eu lieu. Poussé par la crise énergétique, le ministère de la Transition écologique a publié un décret sur l'obligation de fermeture des ouvrants des bâtiments chauffés et/ou climatisés. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les représentants du gouvernement pour que cette législation prenne en compte notre expérience dans le domaine.*

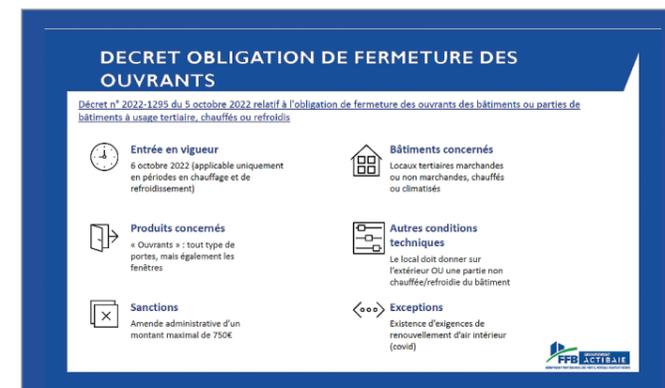
*En plus de nous occuper de la nouvelle législation, nous avons également travaillé en étroite collaboration avec PERIFEM, le syndicat de la grande distribution. Cela nous a permis de partager nos connaissances et nos ressources, et de défendre nos intérêts communs à une plus grande échelle. Nous pensons que cette collaboration sera bénéfique à long terme, car elle contribuera à renforcer notre industrie dans son ensemble.*

*En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude à tous nos membres pour leur travail acharné et leur dévouement au cours de l'année écoulée. Ensemble, nous avons relevé de nombreux défis et les avons surmontés, et nous continuerons à le faire à l'avenir. Je vous remercie.*



## le DÉCRET sur l'obligation de fermeture des ouvrants

La fermeture obligatoire de tous les ouvrants (fenêtres et portes) des locaux tertiaires est une proposition qui vient de la convention citoyenne pour le climat. La canicule de l'été 2022 et la crise énergétique ont obligé le gouvernement à accélérer la mise en œuvre de cette législation. Le décret publié le 5 octobre 2022 oblige désormais tous les locaux tertiaires climatisés et/ou chauffés à fermer leurs ouvrants, sous peine d'amende. Les membres du groupe « Portes automatiques piétonnes » ont pu contribuer à la rédaction du décret via la consultation publique qui a eu lieu en janvier 2021. La voix de la profession a enfin été entendue. L'automatisation des portes reste la solution la plus facile pour respecter les obligations de ce nouveau décret. La profession a une vraie carte à jouer sur ce sujet.



## Un rapprochement avec PERIFEM

Le groupe « Portes Automatiques Piétonnes » a été approché par le syndicat qui représente les professionnels de la grande distribution – PERIFEM afin d'avoir des précisions sur l'application de l'EN 16005. Ce premier contact a permis d'établir des liens plus étroits entre les deux syndicats. Dans le cadre de ce rapprochement, le Groupement Actibaie a publié un article sur le comportement des portes en cas de coupures de courant dans les ERPs. En outre, il a été décidé d'ouvrir les accès à l'application pour les permanents du PERIFEM afin d'avoir un référentiel technique commun pour les portes automatiques installées dans les magasins. Ce lien permettra aux membres du groupe PAP d'avoir un interlocuteur de haut rang pour tous les sujets qui concernent le domaine de la grande distribution.

## MISE À JOUR des documents

Le groupe « Portes Automatiques Piétonnes » s'efforce de maintenir à jour sa base documentaire. Sur l'année écoulée, la fiche de sécurité des portes coulissantes a été mise à jour afin de mieux prendre en compte le risque de heurt au niveau du bord arrière des vantaux. Par ailleurs, la fiche sécurité des portes battantes a également été mise à jour pour mieux traiter la protection au niveau des paumelles et charnières. Finalement, la nouvelle fiche sur les portes automatiques DAS a été améliorée pour en faire une véritable

check-list utilisable pour la prescription de ces produits.

**V / - Check-list**

Ci-dessous une liste de points à vérifier lorsqu'on traite une commande de porte DAS :

<b>Type de bâtiment :</b>	<input type="checkbox"/> ERP	<input type="checkbox"/> IOP	<input type="checkbox"/> IGH
<b>Type de bloc-porte :</b>	<input type="checkbox"/> Coulissant	<input type="checkbox"/> Battant	
<b>Nombre de vantaux :</b>	<input type="checkbox"/> 1 vantail	<input type="checkbox"/> 2 vantaux	
<b>Matériaux :</b>	<input type="checkbox"/> Bois	<input type="checkbox"/> Acier	<input type="checkbox"/> Acier vitré
	<input type="checkbox"/> Aluminium vitré		
<b>Sens d'ouverture :</b>	<input type="checkbox"/> Poussant	<input type="checkbox"/> Tirant	<input type="checkbox"/> Coulissant*
<b>Mode d'action :</b>	<input type="checkbox"/> Simple action	<input type="checkbox"/> Double action	
<b>Tension d'alimentation SSI :</b>	<input type="checkbox"/> 12V	<input type="checkbox"/> 24V	<input type="checkbox"/> 48V

**Résistance au feu :**

<input type="checkbox"/> E 30min	<input type="checkbox"/> E 60min	<input type="checkbox"/> E 120min
----------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------

**Options :**

<input type="checkbox"/> Verrouillage barre anti-panique	<input type="checkbox"/> Occlus	<input type="checkbox"/> Contact de position	<input type="checkbox"/> Verrouillage DAS
--	---------------------------------	--	---

**Matériaux :**

<input type="checkbox"/> Bois	<input type="checkbox"/> Acier	<input type="checkbox"/> Acier vitré	<input type="checkbox"/> Aluminium vitré
-------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	--

**Sens d'ouverture :**

<input type="checkbox"/> Poussant	<input type="checkbox"/> Tirant	<input type="checkbox"/> Coulissant*
-----------------------------------	---------------------------------	--------------------------------------

**Mode d'action :**

<input type="checkbox"/> Simple action	<input type="checkbox"/> Double action
--	--

**Tension d'alimentation SSI :**

<input type="checkbox"/> 12V	<input type="checkbox"/> 24V	<input type="checkbox"/> 48V
------------------------------	------------------------------	------------------------------

\* Uniquement pour les bloc-portes coulissants

## LE GROUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT

Le groupe de travail « Environnement » du Groupement Actibaie continue à faire vivre la communauté des signataires de la charte CEPE. Ainsi deux articles ont été publiés dans l'espace dédié aux signataires. Le premier article porte sur les bénéfices pour une entreprise d'adopter une démarche environnementale. Quant au deuxième article, il se concentre davantage sur le processus de formalisation d'une démarche environnementale dans une entreprise.

Outre ces consignes, c'est pendant les réunions du groupe de travail que les adhérents peuvent échanger sur les bonnes pratiques et les outils d'aide à la transition écologique. Compte tenu du contexte global particulier de l'année 2022, le groupe s'est essentiellement consacré aux bonnes pratiques et outils orientés vers les économies d'énergie et la sobriété énergétique. C'est ainsi qu'ont été identifiés plusieurs programmes de financement de projets de transition écologique des entreprises et les services d'accompagnement proposés par les pouvoirs publics.

**Le GT Environnement est un endroit où les quatre groupes métiers peuvent se réunir pour échanger sur des sujets concrets autour de la transition écologique de leurs entreprises.**

**METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE : UN CHOIX RAISONNÉ !**

Le Groupement Actibaie a lancé sa Charte d'Engagement pour la Protection de l'Environnement en 2021 : CEPE. Cette charte invite les entreprises vers des actions en faveur de l'environnement tout en leur permettant de réaliser des économies. Nous allons voir pourquoi.

En savoir plus

**FORMALISER UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE : DÉTAIL DES ÉTAPES !**

La réussite de la mise en place d'une démarche environnementale au sein d'une entreprise est conditionnée par le respect de certaines étapes. Dans cette perspective le norme ISO 14001 constitue une bonne feuille de route pour une entreprise qui souhaite mettre en place une culture et un système de qualité environnemental.

Détail des étapes à suivre.

## LES RELATIONS PRESSE & LES RELATIONS PUBLIQUES

En tant que représentant d'une profession dans son ensemble, le Groupement Actibaie se fait fort de faire entendre sa voix auprès des décideurs publics et d'assurer la promotion des métiers qu'il représente dans la presse professionnelle mais également grand public.



### LES RELATIONS PRESSE

Parallèlement à cette action, le Groupement Actibaie a poursuivi ses actions vis-à-vis des médias sur l'année 2022, qui qui se sont avérées extrêmement productives. Une croissance importante du nombre de reprises dans la presse a été enregistrée, notamment à l'occasion des vagues de chaleur de cet été. Ainsi, entre mars 2022 et février 2023, 89 parutions, dans les médias ont été enregistrées.

Trois temps forts sont à souligner. Premièrement, à la demande du Groupement Actibaie, l'étude réalisée par l'IFOP, sur les Français et leur logement, a permis d'obtenir des chiffres clés sur la façon dont le confort d'été est vécu au quotidien. À lui seul, le communiqué de presse sur les résultats de l'étude a permis de générer 31 parutions dans les médias, y compris nationaux.

Toujours afin de sensibiliser les pouvoirs publics, le Groupement Actibaie a également été en première ligne sur la rédaction une lettre ouverte à l'adresse de la Première ministre. Cette lettre a été republiée par 11 médias.

Finalement, la publication de l'arrêté du 5 octobre 2022 sur l'obligation de fermeture des ouvrants a également permis de mettre les portes automatiques à la une de plusieurs médias. Le placement de ces produits en tant que solutions de sobriété énergétique est une démarche qui sera poursuivie en 2023.

**Revue de presse 2022**

FFB ACTIBAIE

communication utile

**CANICULE: PRÈS DE 70% DES FRANÇAIS EN "SOUFFRANCE THERMIQUE" DANS LEUR LOGEMENT**

Une étude d'Ifop pour le groupement Actibaie, syndicat membre de la fédération française sur bâtiment, montre que 69% des Français souffrent de températures trop élevées dans leur logement en

Parution BFM

**Sobriété énergétique. Automatiser les portes dans les commerces permettrait de réduire de 20% la consommation d'énergie**

Dans le territoire, le challenge et l'eau chaude sont les deux points de consommation les plus importants. Ils représentent plus de la moitié de la consommation totale. Les portes automatiques permettent de réduire la consommation d'énergie et d'augmenter la consommation énergétique des locaux d'été 2022. C'est une solution peu coûteuse et accessible existant sur le marché. Les portes automatiques ne sont pas remplacées par une porte coulissante car leur permettrait des économies de temps lors de leur utilisation réglementaires, mais également de réaliser des économies d'énergie importantes. Avec Valérie Luciani-Aucier, Responsable Technique du Groupement Actibaie.

Parution PAP

## LES RELATIONS PUBLIQUES

Les métiers représentés par le Groupement Actibaie sont au cœur d'enjeux de sociétés importants: adaptation des bâtiments au réchauffement climatique, sobriété énergétique, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sécurité sanitaire...

Les solutions développées par les fabricants et mises en œuvre par les entrepreneurs installateurs ont toutes un rôle à jouer face à ces défis.

C'est pour faire valoir la nécessité d'intégrer ces solutions dans les politiques publiques – notamment celles liées à la rénovation énergétique – que le Groupement a entamé depuis mi 2021 une action vis-à-vis des décideurs (parlementaires, think tank, institutions...).

### Des RENCONTRES individuelles

Ainsi, entre mars 2022 et mars 2023, une quinzaine de personnalités ont été rencontrées en « face à face ». Elles sont issues :

- du Gouvernement: ministère de la ville et logement, présidence de la République, cabinet de la Première ministre,
- du Parlement: députés et sénateurs ayant des mandats liés au développement durable et à la rénovation énergétique des bâtiments,
- d'institutions: ADEME, Institut Rousseau, Institut Montaigne, Institut de l'Économie pour le Climat.

Ces rencontres représentent une opportunité unique de présenter l'apport des solutions du Groupement à la fois sur la performance globale des bâtiments, mais également sur le plan industriel et économique pour le pays. La traduction réglementaire des messages portés à ces occasions est un processus qui nécessite une continuité de l'action du Groupement sur ce point. Néanmoins, force est de constater que ces échanges sont un préalable indispensable à toute évolution future du cadre réglementaire.

### Un déjeuner « DÉCIDEURS »

Toujours dans le but de « pousser » ses messages auprès des décideurs publics, le Groupement Actibaie a organisé le 20 juillet 2022 un déjeuner sur le thème « Quelles solutions pour adapter les bâtiments à l'accélération des canicules? ».

Ont participé à ce déjeuner :

- 5 députés,
- 3 sénateurs,
- 1 représentant du ministère de la transition énergétique,
- 2 représentants d'organismes publics,
- 2 think tank.

Ce déjeuner était précédé d'une intervention d'Andreas Rüdinger, Chercheur associé, spécialisé dans les politiques énergétiques et climatiques, à l'IDDRI – Institut du Développement Durable et des Relations Internationales.

### Une LETTRE OUVERTE

Parce que les messages du Groupement sont partagés par d'autres et que l'on est toujours plus fort à plusieurs que tout seul, le Groupement Actibaie a initié en septembre 2022 la publication d'une lettre ouverte à destination de la Première Ministre Élisabeth Borne.

Cette lettre ouverte, co-signée par 14 organisations professionnelles du bâtiment avait pour objectif d'alerter le plus haut niveau de l'État sur l'insuffisante prise en compte de la problématique de la surchauffe des bâtiments dans les politiques publiques de rénovation, notamment au regard des périodes de canicules de plus en plus fréquentes et intenses.

Outre le Groupement Actibaie, à l'initiative de cette démarche, les cosignataires de ce courrier étaient :

- L'AICVF, l'Association des Ingénieurs et techniciens en Climatologie, Ventilation et Froid
- L'Association ICO, Ingénierie du Confort Objectif 2050
- Le Cercle PROMODUL INEF 4
- La Fédération CINOVA, Fédération des Métiers de la Prestation Intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique
- La Fédération Française de la Construction Passive
- La Chambre Syndicale Française de l'Étanchéité
- Le syndicat IGNES, Alliance des industriels des solutions électriques et numériques
- Le SNFA, syndicat des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries aluminium
- Le SFJF, Syndicat Français des Joints et Façades

- L'Union des Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- L'Union des Métiers du Bois
- L'Union des Métiers du Génie Climatique, de la Couverture et de la Plomberie
- L'Association des Toitures et Façades Végétalisées



20 octobre 2022

**Lettre ouverte.**  
**14 acteurs du bâtiment pressent le gouvernement à prendre des mesures pour lutter contre la surchauffe des bâtiments**

Dans un courrier adressé à la Première ministre Elisabeth Borne le 18 octobre, 14 organisations professionnelles issues du secteur du bâtiment proposent des solutions concrètes visant à traiter efficacement et de façon durable le confort thermique dans les bâtiments. La problématique de la surchauffe des bâtiments n'étant pas suffisamment prise en compte dans les politiques publiques, ces acteurs alertent les décideurs sur l'urgence de mettre en place des mesures rapidement, afin d'anticiper des étés à venir de plus en plus chauds, menaçant la santé des plus fragiles en période caniculaire.

—

Madame la Première ministre,

La chaleur est tout aussi redoutable que le froid : l'été est devenu synonyme de souffrance thermique pour de nombreux Français. En effet, ils sont 69 % à souffrir des températures trop élevées dans leur logement\*. Une situation qui ne manquera pas de s'aggraver avec le réchauffement climatique et de s'étendre à des périodes autrefois plus clémentes. Rappelons qu'en 2022, la première canicule a eu lieu au printemps. Or, aucune mesure politique n'est prise aujourd'hui pour limiter durablement, efficacement et sans surconsommation excessive d'énergie la surchauffe des logements. Nous, acteurs de la construction, avons des solutions à apporter en adéquation avec les enjeux climatiques et sociétaux. À vous, acteurs politiques, de vous en saisir pour répondre aux attentes des Français en matière de pouvoir d'achat, d'écologie et de santé publique.



# Technique et normalisation

- ▶ **LE GROUPEMENT ACTIBAIE  
LE REPRÉSENTANT DE LA PROFESSION 32**
- ▶ **TRAVAUX DE NORMALISATION 32**

## LE GROUPEMENT ACTIBAIE – LE REPRÉSENTANT DE LA PROFESSION

En tant que syndicat professionnel de plusieurs professions, le Groupement Actibaie est amené à siéger dans de nombreux groupes de travail des autres entités et conduire des projets communs avec d'autres organisations professionnelles. Ainsi, le Groupement Actibaie siège à la commission « DEEE professionnels et du bâtiment » de l'éco-organisme EcoSystem, afin de rester informé sur la REP DEEE et pour défendre les intérêts de ses adhérents. Avec l'entrée en vigueur de la REP PMCB, le Groupement sera de la même façon, amené à siéger dans des comités sectoriels des éco-organismes agréés pour cette REP.

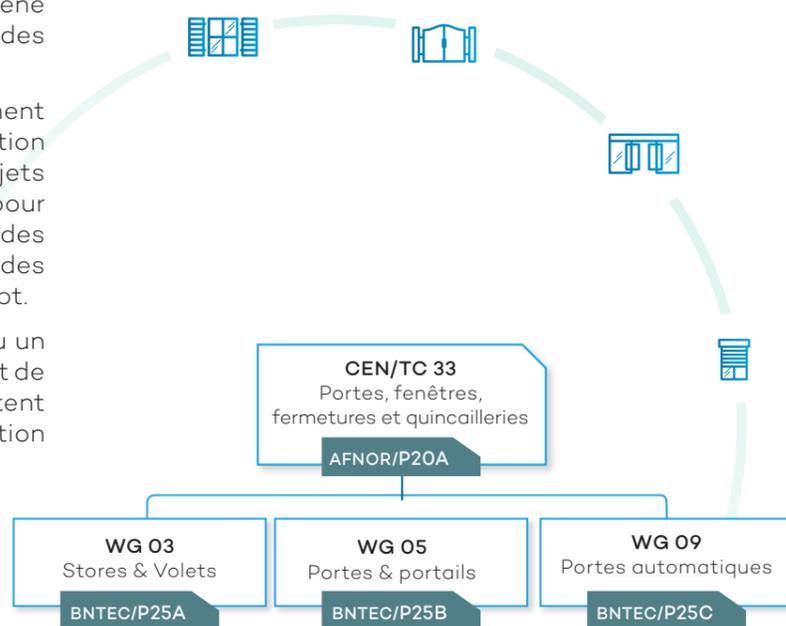
Outre les sujets liés à la REP, le Groupement Actibaie travaille en étroite collaboration avec le syndicat IGNES sur plusieurs sujets comme la création d'une fiche CEE pour le remplacement et l'automatisation des protections solaires ou encore l'inclusion des solutions connectées dans MaPrimeAdapt.

Finalement, l'année 2022 a également vu un rapprochement avec PERIFEM, le syndicat de la grande distribution. Ces liens, permettent de multiplier les canaux pour la promotion des intérêts de la profession.

## TRAVAUX DE NORMALISATION

Le Groupement Actibaie anime et participe à de nombreuses commissions de normalisation françaises et européennes.

Cette participation permet de recueillir des informations « à la source » et d'influer directement sur les textes qui seront par la suite applicables aux adhérents du syndicat et à toute la profession.



## FERMETURES et STORES (commission BNTEC/P25A, miroir du groupe CEN/TC 33/WG 03)



Le NF DTU 34.4 préconise l'automatisation des stores extérieurs dans les bâtiments non-résidentiels.

La parole au président,  
Jean-Paul CLEMENT, entreprise YANDYNOT



La commission BNTEC/P25A est fière d'annoncer que les travaux de réécriture du NF DTU 34.4 sont terminés. Ses parties pourront être envoyées en enquête publique en 2023. Ce DTU intégrera désormais plus de détails sur la résistance au vent des stores extérieurs, mais une campagne d'essais en soufflerie sera nécessaire pour avoir un tableau complet. Les résultats de ces essais seront intégrés après l'enquête publique. Nous espérons ainsi avoir un document véritablement représentatif de l'état de l'art.

Au niveau européen la révision de la norme EN 14202 sur les essais des moteurs tubulaires continue. Là aussi, des campagnes d'essais sont en cours afin d'avoir une norme qui reflète la réalité du terrain.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude à tous les membres de notre commission pour leur dévouement et leur travail au cours de l'année écoulée. Grâce à leurs efforts, nous avons pu réaliser des avancées significatives dans l'élaboration de nouvelles normes qui profiteront à notre industrie et à nos clients.

Lors des journées du BNTEC 2022 Jean-Paul CLEMENT a reçu le prix du BNTEC pour sa contribution dans le domaine de la normalisation française et européenne.



**PORTES et PORTAILS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX et RÉSIDENTIELS (commission BNTEC/P25B, miroir du groupe CEN/TC 33/WG 05)**

**La parole au président, Laurent FEVRE, entreprise ESTPM**

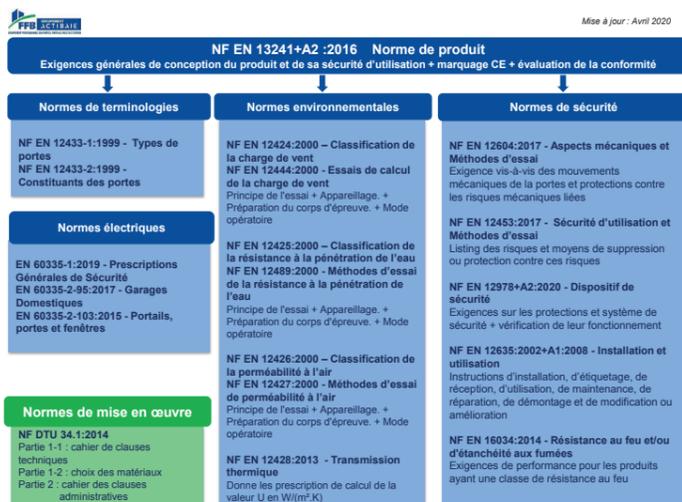


L'année dernière a été difficile pour notre commission, car nous avons dû faire face à un certain nombre d'obstacles dans nos efforts de révision du référentiel normatif européen (EN 13241 et les normes associées). Cependant, malgré ces défis, nous avons réussi à obtenir des compromis favorables pour les entreprises françaises et qui assurent la sécurité, la durabilité et la fonctionnalité des portes et portails industriels.

Au niveau national, nous avons également travaillé en étroite collaboration avec les pouvoirs publics et les représentants des organismes de contrôle pour nous assurer que nos normes sont alignées sur les dernières réglementations et les meilleures pratiques.

Il s'agit d'une étape cruciale pour garantir que notre industrie est bien représentée et que nos normes sont largement acceptées et adoptées.

La commission BNTEC/P25B reste un pôle d'expertise technique reconnu par la profession et le taux de participation des membres en est la meilleure preuve. Je tiens donc à remercier tous les membres de la commission pour leur implication dans nos travaux.



La section « **ABECEDAIRES** » de l'application du Groupement Actibaie dispose d'une fiche intitulée **Corpus normatif des portes et portails**. Il s'agit d'un document synthétique avec l'ensemble des normes applicables à ces produits.

**Portes AUTOMATIQUES PIÉTONNES (commission BNTEC/P25C, miroir du groupe CEN/TC 33/WG 09)**



Lors des journées du BNTEC 2021 Frédéric CATHERINE a été récompensé par le BNTEC pour sa contribution dans le domaine de la normalisation française et européenne.

**La parole au président, Frédéric CATHERINE, entreprise DORMAKABA**

L'année écoulée a été productive pour notre comité, puisque nous avons conclu la révision de la norme EN 16005, qui traite de la sécurité des portes piétonnes automatiques. Grâce à ce processus de révision, nous avons pu intégrer les nouvelles avancées technologiques et les mesures de sécurité afin de garantir que ces produits sont aussi sûrs que possible pour les utilisateurs finaux.

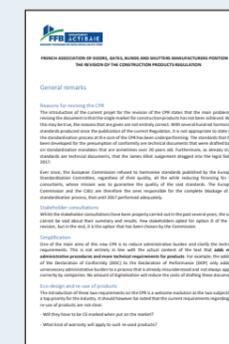
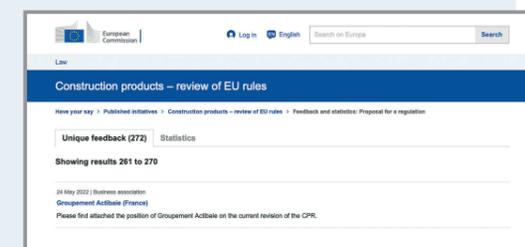
En outre, nous sommes également ravis d'annoncer la publication de la nouvelle norme EN 17352 pour les systèmes d'accès motorisés pour piétons. Cette norme fournit des lignes directrices pour la conception, l'installation, les tests et la maintenance des systèmes d'accès pour piétons, et contribuera à garantir que ces produits sont fiables et faciles à utiliser.

Je tiens à particulièrement remercier tous ceux qui donnent de leur temps pour participer aux travaux de la P25C et du WG 09 européen. Tout cela n'aurait jamais été possible sans vous!



**La révision du Règlement des Produits de Construction : le Groupement Actibaie en première ligne**

Courant avril 2022 la Commission Européenne a présenté son projet de révision du Règlement des Produits de Construction (Règlement UE n° 305/2011) ce qui a provoqué un véritable tonnerre auprès des acteurs français et européens. Et pour cause, le texte a triplé en volume en intégrant une pléthore d'exigences vagues sur le réemploi des produits et sur leurs performances environnementales. Dans le cadre de la consultation publique faite par la Commission, le Groupement Actibaie a pu se prononcer sur ce projet de texte directement afin de défendre les intérêts de la profession. De plus, les contributions du Groupement ont également servi pour une position française consolidée élaborée par la FFB.



# FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

## Communication



**18 novembre 2022**  
24h du Bâtiment



**31 mars 2022**  
ActiDay PARIS



## Formation

**9 février 2022**  
CQP Installateur de P&P et PAP à l'IRUP de Saint-Étienne



**28 octobre 2022**  
Session de CQP Installateur de Stores et Volets à Paris

**6 décembre 2022**  
Session de CQP Installateur de Portes, Portails et Portes Automatiques Piétonnes à Paris

**13 décembre 2022**  
Session de CQP Mainteneur de Portes, Portails et Portes Automatiques Piétonnes à Paris

## Séminaire et conseil d'administration délocalisé



**3 mai 2022**  
Réunion plénière du groupe PAP



**29 septembre 2022**  
Séminaire des dirigeants de l'ES-SO à Faro

**14 octobre 2022**  
Conseil d'Administration délocalisé à Marktheidenfeld

**24 octobre 2022**  
Session de CQP Installateur de Stores et Volets à Paris (première session saisie sur la plateforme Certif BTP)

**17 février 2023**  
Session de CQP Installateur de Stores et Volets à Paris



## Animations techniques



**14 avril 2022**  
Animation technique à la FFB de Valence

**29 avril 2022**  
Réunion plénière de l'ES-SO

## Plénière



**3 mai 2022**  
Réunion plénière du groupe PAP



**5 octobre 2022**  
Réunion plénière groupe Volets



**8 février 2023**  
Session de CQP Installateur de Portes, Portails et Portes Automatiques Piétonnes à Saint-Étienne



**14 décembre 2022**  
Plénière commune Volets & Stores



# Formation

- ▶ **LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE** **40**
- ▶ **LA FORMATION INSTALLATEUR DE STORES ET VOILETS AVEC LE GEIQ** **42**
- ▶ **LA FORMATION SMART SOLAR SHADING ADVISOR (ES-SO)** **43**

## LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE



### LES TROIS CQP

Le Groupement Actibaie continue de promouvoir les Certificats de Qualification Professionnelle. À ce jour, trois CQP sont proposés avec un fort taux de réussite :

#### > Le CQP installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes

Depuis 2017, 16 sessions ont été organisées dans toute la France. Sur les 90 candidats inscrits, 67 ont obtenu le CQP, **soit un taux de réussite de 74 %**.

#### > Le CQP mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes

Depuis 2019, 6 sessions ont été organisées à Paris et en région. Sur les 35 candidats inscrits, 28 ont obtenu le CQP, **soit un taux de réussite de 80 %**.

#### > Le CQP installateur de stores et volets

Le dernier CQP du Groupement Actibaie à avoir été enregistré à la CPNE (Commission paritaire nationale emploi) en 2019 est le CQP installateur de stores et volets. Sa première session d'épreuves s'est déroulée le 21 janvier 2022 à Paris.

Au total en 2022, trois sessions ont eu lieu. Ce sont 13 candidats qui se sont présentés aux épreuves et qui ont tous obtenu le certificat, **soit un taux de réussite de 100 %**.



Le Groupement Actibaie recherche régulièrement des professionnels pour devenir jurés lors des épreuves de CQP.

Un certificat de qualification professionnelle (CQP) permet de faire reconnaître les compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier.

Un CQP est créé et délivré par une ou plusieurs commissions paritaires nationales de l'emploi (CPNE) de branche professionnelle.

Le Groupement Actibaie a créé trois CQP. Des sessions sont organisées régulièrement à Paris et dans toute la France dès lors qu'une entreprise a au moins 5 candidats à inscrire.

Ces CQP s'adressent à toute personne ayant deux ans d'expérience dans le métier.

Le parcours pour obtenir le certificat est composé d'une formation en ligne de trois mois qui permet aux candidats de renforcer leurs connaissances des produits et des normes applicables à la pose. À l'issue de cette formation, les candidats passent un examen composé d'un QCM, d'une étude de cas et d'un entretien avec un jury de professionnels.



Un article concernant le CQP Installateur de Stores et Volets est paru dans la presse dans Le Moniteur.



LE MONITEUR des ARTISANS



## LA FORMATION INSTALLATEUR DE STORES ET VOLETS AVEC LE GEIQ



Afin de répondre aux besoins des entreprises de stores et volets, qui font face à une pénurie de personnel et peinent à recruter des installateurs compétents, le Groupement Actibaie a créé une formation sur-mesure en partenariat avec le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) d'Île-de-France et le BTP CFA de Nangis.

Lors de cette session de formation, qui a débuté en décembre 2021, six candidats ont intégré cinq entreprises du Groupement Actibaie en contrat de professionnalisation. Ils ont suivi pendant plus d'un an une formation se composant de 42 semaines en entreprise et de 10 semaines en centre de formation (soit 354H).

Leur formation s'est achevée le 17 février 2023 par le passage des épreuves de « CQP Installateur de Stores et Volets » à Paris.



## LA FORMATION SMART SOLAR SHADING ADVISOR



### European Solar Shading Organisation (ES•SO)

Depuis la première session dispensée en France en mars 2021, ce ne sont pas moins de 17 sessions qui ont eu lieu en métropole, en inter-entreprises ou en intra-entreprise. Ces sessions ont permis de former plus de 150 collaborateurs, avec un taux de réussite d'environ 95 %.

Le Groupement Actibaie diffuse régulièrement des Flash info avec les dates des prochaines sessions planifiées à Paris et en région. Des sessions peuvent être organisées en intra-entreprise sur demande.



**Un nouveau formateur!**  
**Jérôme NOEL, Dirigeant chez ASSET Stores, est devenu formateur de la formation « Smart Solar Shading Advisor » depuis décembre 2022, aux côtés de Jean-Paul CLEMENT.**



# Communication

- ▶ **LES ÉVÉNEMENTS** **46**
- ▶ **LES OUTILS DE COMMUNICATION** **48**

## LES ÉVÉNEMENTS



### ACTIDAY OUVERT A TOUS

L'édition 2022 d'ActiDay, la journée métier du Groupement Actibaie s'est tenue le 31 mars 2022 à Paris sur le thème « Nouveaux enjeux, Nouvelles performances ». Programmée à peine six mois après l'édition 2021, elle a néanmoins réuni plus de 80 participants.

Pour la deuxième année consécutive, les sujets des ateliers ont été élargis à des problématiques de pratiques quotidiennes de l'activité de l'entreprise par ses collaborateurs, de sorte qu'ils soient accessibles aux dirigeants des entreprises mais également aux techniciens, formateurs, acheteurs...

### Des thèmes qui font l'actualité des adhérents!

En 2022, deux grands sujets ont été mis sur le devant de la scène: **l'environnement** avec « La RE2020, place à la pratique » et « La REP des produits et matériaux de construction: qui doit faire quoi et quand? » **l'emploi/formation** avec « S'ouvrir à de nouvelles voies pour intégrer les futurs collaborateurs » et « Habilitations, autorisations, formations: quelles sont les obligations pour les techniciens? ». Ils ont été complétés par l'intervention d'Éric Quinton de la FFB sur la **conjoncture économique**.



PREMIER RENDEZ-VOUS  
DE LA JOURNÉE **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS

### Les chiffres

- Plus de **80** participants
- **4** ateliers et **1** plénière
- **10** intervenants experts
- **5000** vues de posts sur LinkedIn



Vous pouvez retrouver les images des éditions 2021 et 2022 sur le site [www.groupement-actibaie.org](http://www.groupement-actibaie.org)  
> Nous suivre > ACTIDAY

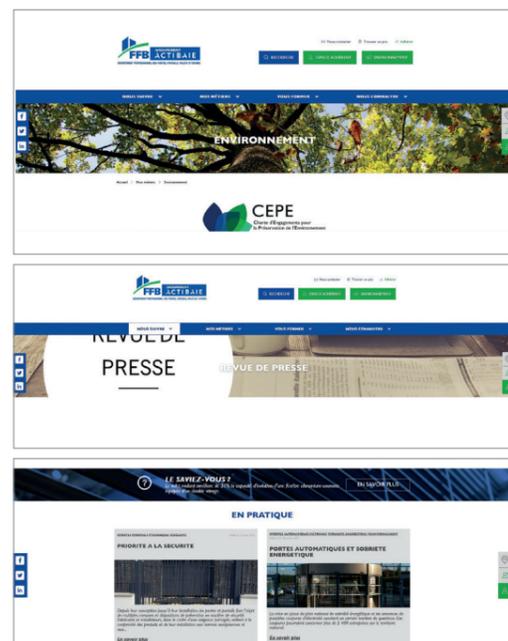
## LES OUTILS DE COMMUNICATION

### Le SITE INTERNET: Place au renforcement de l'information

En 2021, le site Internet accueillait de nouvelles rubriques, « Environnement », « ActiDay », et « Presse ». En 2022, ces rubriques se sont musclées grâce à une information soutenue.



- Environnement: deux articles ont été rédigés
- ActiDay: les retours en images des éditions sont systématiquement repris
- Revue de presse: toutes les retombées presse montrent que le Groupement bénéficie d'une force de parole dans les médias
- En pratique: de nouveaux articles ont enrichi la rubrique
- L'espace adhérent a reçu un nouveau look et affiche désormais les groupes de travail du syndicat



De nouvelles publications viennent régulièrement compléter la base documentaire du site Internet. Les adhérents sont informés par voie d'e-mailing.

### L'APPLICATION: L'information partout

Pour simplifier l'accès à l'information aux collaborateurs nomades ou souvent en déplacement, l'application permet de bénéficier de la majorité des actualités présentes dans le site Internet. Une tendance qui va se renforcer.



### Les RÉSEAUX SOCIAUX: Une communauté qui grandit

Le Groupement Actibaie est présent sur LinkedIn, Facebook, Twitter et YouTube. La barre des mille abonnés a été franchie sur LinkedIn. Aux côtés des posts sur les activités et l'actualité du Groupement, des informations issues d'une veille sur la toile sont partagées.



### Les E-MAILINGS: NOUVEAU FORMAT

Plus de 60 e-mailings ont été envoyés. Depuis deux ans, ces supports s'habillent d'une couleur par thème (bleu/technique, Orange/Invitation, Gris/publication, Violet/Formation...). La tendance de la fin d'année 2022 est d'apporter plus d'impact à l'information par une plus grande place à l'illustration.





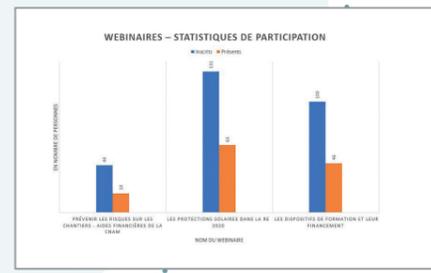
Après le webinaire, les participants reçoivent le replay ainsi que le support de présentation.

### Les WEBINAIRES: 45 minutes sur un sujet pratique

Ils ont lieu 4 fois par an. Pendant 45 minutes dont 15 sont réservés aux échanges, un ou plusieurs intervenants présente(nt) les tenants et les aboutissants d'un sujet précis.

En 2022, trois webinaires ont traité des sujets suivants:

- Prévenir les risques sur les chantiers
- Protection solaire dans la RE2020
- Les dispositifs de formation et leur financement



### La PRESSE: plus de communiqués

Au côté des actions menées par l'agence de relation presse, le Groupement tend à systématiser la rédaction de communiqués. En 2022, des communiqués ont été adressés à la presse professionnelle sur ActiDay, le configurateur de FDES, le memento technique sur les stores dans le cadre de la RE2020 entre autres.

Communiqué de presse : novembre 2022  
**Lancement officiel du premier volet du configurateur de FDES DE-baie.fr**

DE-baie est le configurateur de déclarations environnementales et sanitaires développé par les organisations professionnelles de la menuiserie validé par l'INIES\*. Il couvre les produits de la baie dans ses différentes matières : métal, acier, inox, bois, PVC. Prévu pour évoluer, il s'applique dans un premier temps aux volets roulants, battants et coulissants. D'autres FDES seront mises en ligne sur le site DE-baie au fur et à mesure de leur révision permettant la mise à jour de cet outil.

En 2022, le Bâtiment représente 43% des consommations énergétiques annuelles françaises et génère 23% des émissions de gaz à effet de serre (GES) nationales\*\*. A l'heure de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) et de la réduction de l'empreinte carbone, les acteurs de la construction doivent se conformer à une réglementation de plus en plus stricte avec un objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Il est indispensable de disposer de FDES collectives et individuelles vérifiées et adaptées à chaque projet. Cet outil s'adresse donc aux prescripteurs et aux fabricants et a pour objectif de leur fournir des FDES personnalisées et adaptées au mieux pour un projet donné.

Les organisations professionnelles de la menuiserie (le Groupement Actibaie, le SNFA, l'Union des Métalliers, l'Union des Fabricants de Menuiseries, l'Union des métiers du Bois avec le soutien financier du CODIFAB) se sont donc associées pour apporter à leurs adhérents un outil simple et intuitif pour réaliser leurs FDES.

Un outil simple et intuitif basé sur des FDES collectives existantes et actualisées.

Ce configurateur permet de personnaliser une FDES existante et d'évaluer l'impact environnemental des différents paramètres du produit. Les utilisateurs peuvent également accéder à des outils pratiques tels que : leurs calculs enregistrés sur leur espace personnel ; la liste des FDES-mères ; le guide d'utilisation du configurateur et sa méthodologie ; et prochainement une Foire Aux Questions (en construction).

A terme DE-baie proposera des interfaces de personnalisation pour différentes familles de produits : fenêtres et porte-fenêtres, volets, stores, portes extérieures pour piétons, et autres. Un lien vers le configurateur sera également disponible depuis la base INIES.

- **Volet roulant aluminium**  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable
- **Volet battant en aluminium**  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable
- **Volet battant en bois**  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable
- **Volet battant en PVC**  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable
- **Volet battant en aluminium et PVC**  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable  
 - FDES existante validée par l'INIES - FDES personnalisable

SNFA FFB ACTIBAIE

Communiqué de presse : octobre 2022

**RE2020 : un memento technique sur les stores extérieurs !**

Le Groupement Actibaie et le SNFA se sont associés pour publier un memento technique sur l'utilisation de stores extérieurs dans les bâtiments tertiaires.

Ce memento technique fait suite à l'entrée en vigueur du volet tertiaire de la RE2020 paru en juillet 2022 dont les nouvelles exigences en matière de confort d'été vont généraliser l'intégration de stores extérieurs dans ce type de bâtiment.

Destiné aux architectes, maîtres d'ouvrages et maîtres d'ouvrage, ce memento technique a été pensé pour faciliter la prise de décision concernant les solutions de protections solaires les mieux adaptées. Il rappelle les bons gestes à adopter lorsqu'on intègre des stores extérieurs dans les bâtiments tertiaires neufs.

**Au sommaire :** Un point de normalisation (sur la classe de résistance au vent et la vitesse maximale admissible au vent des ISO et stores extérieurs ainsi que l'intégration d'anémomètres dans les protections solaires), les solutions adaptées (présentant une meilleure résistance au vent, alternatives et les dispositifs de repliement). Les deux organisations professionnelles ont également souhaité rappeler des bonnes pratiques à adapter et les configurations à éviter lors de l'utilisation de stores et de BSO.

Ce memento est à utiliser conjointement avec le guide NBSA sur l'installation des anémomètres (groupement allemand de volets, stores et système d'automatisation) dans le cadre de l'utilisation d'anémomètres.

Ces deux donc documents sont accessibles sur le site Internet du Groupement Actibaie : [www.groupementactibaie.org](http://www.groupementactibaie.org) > Nous suivre > Documentations.



### TECHNICBAIE: nouvelle ÉQUIPE

La parole à Julie POITIER-CANET, rédactrice en chef de Technic'baie

En 2023, l'équipe de Technic'baie se tient prête pour suivre avec vous toute l'actualité de votre secteur, à travers cinq numéros, notre site internet et les réseaux sociaux. Nous resterons mobilisés pour mettre en lumière les tendances et les innovations du secteur, en apportant une approche technique et prospective des réalités de vos métiers. Ce magazine est d'abord le vôtre! Tout au long de l'année, nous vous donnons la parole pour relayer vos problématiques, vos questions et vos expertises. Plus que jamais, nous sommes à vos côtés!



Le comité de rédaction de TechnicBaie se réunit à chaque numéro afin de discuter des sujets et de leur angle.



### BATIMETIERS: le Groupement Actibaie présent

Bâtimentiers est la revue technique majeure du bâtiment. Créé en 2004, ce trimestriel tiré à 56 000 exemplaires propose un contenu entièrement élaboré par la FFB et ses unions et syndicats de métier. La revue a pour but de décloisonner la communication technique à destination des adhérents et partenaires de la FFB en apportant une vision multi métiers et multi techniques, reflétant ainsi l'évolution des entreprises de bâtiment. Aux côtés des autres organisations membres du Groupe Métallerie, le Groupement Actibaie participe activement à la rédaction de Bâtimentiers. Ainsi 8 articles portant sur des sujets qui concernent le Groupement ont été publiés dans la revue en 2022.



Tous les communiqués de presse se trouvent dans la rubrique Presse du site web.



## Documentation & outils

- **VOILETS ET STORES** **54**
- **PORTES & PORTAILS** **57**
- **PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES** **59**

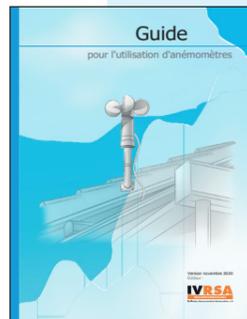
# VOLETS & STORES



## MÉMENTO TECHNIQUE STORES EXTÉRIEURS DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Ce document est à destination des concepteurs, architectes, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Son objectif est de faciliter la prise de décision concernant les solutions de protection solaire extérieure les plus adaptées.

Il s'appuie sur l'expérience de la profession et sera bientôt complété d'informations plus précises issues des essais de comportement au vent des stores extérieurs qui sont en cours.



## GUIDE POUR L'UTILISATION D'ANÉMOMÈTRES

Le présent guide accompagne le MÉMENTO technique sur les stores extérieurs dans le tertiaire et permet de faciliter la prise de décision quant au type et l'emplacement d'anémomètres pour mieux piloter les stores extérieurs.



## RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS TECHNIQUES DES BSO

Ce référentiel a pour objectif de fournir aux installateurs un guide leur permettant d'évaluer les propriétés techniques des BSO et d'en expliquer les limites au consommateur. Il doit permettre à l'expert de porter un jugement sur la conformité des BSO. Il contribue à éviter les litiges et les différends. Il s'adresse donc à la fois aux vendeurs, à l'installateur, aux experts techniques et aux consommateurs finaux.



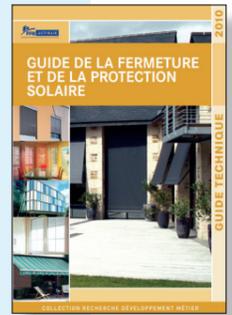
## RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS TECHNIQUES DES STORES EXTÉRIEURS

Ce référentiel a pour objectif de fournir aux installateurs un guide leur permettant d'évaluer les propriétés techniques des stores et d'en expliquer les limites aux consommateurs. Il doit permettre à l'expert de porter un jugement sur la conformité de ceux-ci. Il contribue également à éviter les litiges et les différends. Il s'adresse à la fois au vendeur, à l'installateur, à l'expert ainsi qu'au consommateur final.



## GUIDE DE LA FERMETURE ET DE LA PROTECTION SOLAIRE

Ce document réunit l'ensemble des exigences applicables aux stores et volets. Il traite du rayonnement solaire, des différentes fonctions des volets et stores et leurs caractéristiques thermiques et lumineuses. Il met aussi en avant le référentiel normatif et réglementaire applicable. Enfin, il guide le lecteur dans le choix des produits en présentant les familles de produits, leurs matériaux et les différents modes de commande possible. Sans oublier la nécessité d'une bonne mise en œuvre décrite en prenant en compte la santé et la sécurité du personnel ainsi que les garanties et assurances applicables.



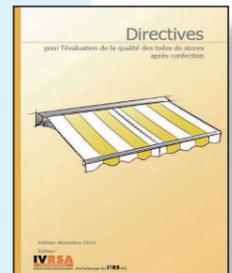
## GUIDE D'APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DES VOLETS

Ce document a pour objectif d'évaluer les caractéristiques « produits » des volets (battants, coulissants, roulants...) destinés à l'industrie du bâtiment en fonction de leur lieu d'installation (climat) et des matériaux du volet. En complément des normes, les fabricants se sont réunis pour donner des réponses aux problématiques soulevées sur chantier. Il se veut être une aide à la décision sur les critères d'acceptabilité des volets utilisables sur le terrain par un professionnel.



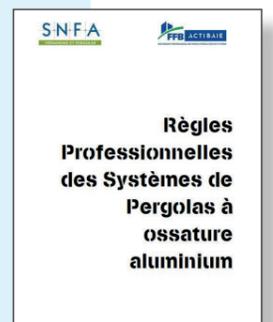
## DIRECTIVES POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES TOILES DE STORES APRÈS CONFECTION

Cet ouvrage a pour vocation d'aider le spécialiste de protection solaire à dispenser des conseils, à identifier la qualité et les limites des possibilités techniques de la toile de store et à informer l'utilisateur d'une protection solaire des propriétés spécifiques du produit.



## RÈGLES PROFESSIONNELLES DES SYSTÈMES DE PERGOLAS À OSSATURE ALUMINIUM

Les règles professionnelles des systèmes de pergolas à ossature aluminium donnent à la profession des exigences de conception et d'installation. Applicables aux systèmes dont la structure est essentiellement constituée de profilés en alliage d'aluminium, ces règles professionnelles spécifient les performances permettant de satisfaire aux exigences pour : fixer les niveaux des sollicitations ; préciser les méthodes de justification de ces performances ; préciser les matériaux, demi-produits et produits utilisables ; préciser les dispositions constructives ; fixer les conditions de mise en œuvre sur chantier.





## STORES INTÉRIEURS : GUIDE POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

La révision de la norme « produit » EN 13120 sur les stores intérieurs et la création de deux normes « support » spécifiques à la protection des enfants ont été lancées suite à plusieurs accidents ayant entraîné le décès de jeunes enfants au Royaume-Uni notamment. Ces textes, relatifs à la conception des stores intérieurs, sont entrés en vigueur dès leur publication. Tout produit mis sur le marché à compter de ces dates doit donc répondre aux exigences de sécurité pour les enfants de la norme EN 13120:2009+A1:2014.



## CALEPIN DE CHANTIER VOLETS ET STORES

Couverts par le NF DTU 34.4, les volets et stores doivent être mis en œuvre selon ces règles de l'art afin d'assurer leurs fonctions de protection solaire, d'intimité de nuit ou encore de confort visuel. Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.



## LA PROTECTION SOLAIRE POUR LES BÂTIMENTS DURABLES ET À BASSE CONSOMMATION

Ce guide traite de la protection solaire (y compris les volets) et son influence sur l'équilibre énergétique et le confort naturel d'un bâtiment. Au-delà d'aborder des caractéristiques thermiques et visuelles des volets et stores, cette nouvelle édition détaille les caractéristiques solaires, les contrôles de l'éblouissement, les propriétés d'assombrissement et livre les conclusions d'une étude sur la qualité de la lumière du jour.



### Autres outils

- **Fiches d'évaluation de la qualité des toiles après confection**
- **Fiches « Le PV de réception : à quoi ça sert ? »**
- **Fiches « Comment choisir vos volets ? »**
- **Fiches « Marque NF et marquage CE : quelle différence ? »**

## GUIDE SÉCURITÉ DES INSTALLATEURS/MAINTENEURS DES PORTES, PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

Première édition du guide « Sécurité des installateurs/mainteneurs des portes, portails et portes automatiques piétonnes ». Il a pour objet d'inciter toutes les entreprises de notre métier à mettre en place une véritable démarche de prévention.



## GUIDE PRATIQUE DE CONCEPTION ET D'INSTALLATION DES PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS

L'objectif de ce guide pratique de conception et d'installation est de répertorier et de synthétiser au mieux les 19 normes européennes, les 10 textes réglementaires et les 4 directives européennes qui touchent directement ces produits. Pour ce faire, ce guide est divisé en trois volumes :

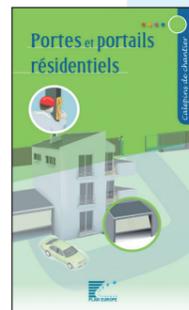
- Le 1<sup>er</sup> présente une compilation de ces textes et de leurs exigences,
- Le 2<sup>e</sup>, traitant uniquement des portes, propose une synthèse des exigences sous forme de tableaux et d'illustrations en fonction du type de produit, du lieu d'installation et du type de commande,
- Le 3<sup>e</sup> volume est l'équivalent du second appliqué aux portails.



## GUIDE ENTRETIEN, MAINTENANCE & SÉCURITÉ PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS

Ce guide donne au lecteur un panel des aspects réglementaires relatifs à l'entretien de la maintenance des équipements. Il détaille les obligations d'entretien, les responsabilités du mainteneur mais aussi de son client et des organismes de contrôle et donne les gammes de maintenance à effectuer selon les types d'équipements, leurs lieux d'installation et leurs modes de fonctionnement.





## CALEPIN DE CHANTIER PORTES ET PORTAILS RÉSIDENTIELS

Couverts par le NF DTU 34.1, les portails ou portes de garage font partie du plus petit lot d'une construction neuve d'un bâtiment, celui qu'on pense traiter rapidement, parfois qui sert de variable en fin de chantier mais qui se révèle un vrai casse-tête parfois insoluble s'il n'a pas été étudié à temps. Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.



## ABECÉDAIRE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE DES PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS

Cet abécédaire a été établi dans le but de rendre accessible ou compréhensible, à l'ensemble des acteurs concernés qui participent à la vente, à l'installation, à la maintenance ou encore à l'utilisation d'une porte ou d'un portail industriel, commercial ou résidentiel y compris les grilles et rideaux à enroulement, l'ensemble des textes réglementaires et normatifs auxquels sont soumis ces équipements. Ce document traite de la conception, de l'installation mais aussi de la maintenance des équipements (terme utilisé dans la suite du texte pour désigner les produits couverts par la norme NF EN 13241).



### Autres outils

-  • **Fiches de validation de maintenance des portes et portails et modèle de contrat de maintenance**
-  • **Dépliant « Maintenance des rideaux métalliques »**
-  • **Dépliant « Maintenance des Portes et Portails »**
-  • **Film « L'expertise et la montée en compétences des professionnels des Portes et Portails »**

Pour toute information sur les guides imprimés,  
contactez le Groupement Actibaie au **01 40 55 13 00**

 **Disponible en version  
imprimée tout public**

 **Disponible en ligne uniquement  
aux adhérents**

# PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

## GUIDE SÉCURITÉ DES INSTALLATEURS/MAINTENEURS DES PORTES, PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

Première édition du guide « Sécurité des installateurs/mainteneurs des portes, portails et portes automatiques piétonnes ». Il a pour objet d'inciter toutes les entreprises de notre métier à mettre en place une véritable démarche de prévention.



## GUIDE TECHNIQUE DE CONCEPTION ET D'INSTALLATION - RÈGLES DE SÉCURITÉ DES BLOCS-PORTES MOTORISÉS POUR PIÉTONS

Le présent document élaboré par le groupe métier « Portes Automatiques Piétonnes » du Groupement Actibaie, précise les règles de sécurité applicables aux blocs-portes motorisés pour piétons, pour chacune des trois grandes familles de portes (coulissantes, battantes et tournantes), et en fonction de leur destination (lieux de travail, ERP, IGH ou habitations).



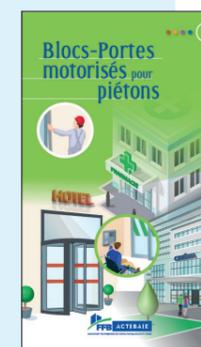
## CALEPIN DE CHANTIER BLOCS-PORTES MOTORISÉS POUR PIÉTONS

Le bloc-porte motorisé pour piétons est souvent l'accès principal aux constructions actuelles. Elles sont couvertes par le NF DTU 34.5. Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.



### Autres outils

-  • **Fiche sécurité PAP battantes**
-  • **Fiche sécurité PAP coulissantes : Protection des zones de refoulement**
-  • **Fiche sécurité PAP tournantes : Protection de la zone de balayage**
-  • **Fiches de validation de maintenance**
-  • **Dépliant « La maintenance des portes automatiques piétonnes »**
-  • **Film « Les portes automatiques piétonnes »**



Conception & création graphique : Olivia La Hondé

Impression : Loire Impression.

Crédits photos © : Couverture: BOON EDAM / DICKSON / LAKAL / ASSA ABLOY • p 5: WAREMA / DISCKSON • p8 : Shutterstock • p 12 : DIKSON • p 13 : SOMFY / PHOVOIR • p 14 : DIKSON / Phovoir • p 15 : SOLISO / DR • p 16 : FOTOLIA / C2R • p 17 : Shutterstock • p 18 : ISOFORM / FOTOLIA • p 21 : BANDALUX / WAREMA • p 23 : DIRICK • p 24 : ASSA ABLOY / FOTOLIA • p 26 : DORMAKABA • p 27 / 28 / 30 : ISTOCK • p 30 : DORMAKABA • p 34 : ISTOCK • p 5 : ATES MHZ • p 36 : ESKENAZI • p 38 : ISTOCK / BOM EDAM • p 39 : STRATUPSTOCK PHOTOS-PIXABAY • p 40 : ISTOCK • p 43 : PHOVOIR • p 45 : MARISMITH-PIXABAY • p 46/47 : ESKENAZI • p 52 : ATES MH / ITSTOCK / FERRARI • DOS : ISTOCK / FOTOLIA / SOTHOFERM / GROUPE MAINE / ASSA ABLOY



10, rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17

Tél.: 0140551300

E-mail: [contact@groupement-actibaie.org](mailto:contact@groupement-actibaie.org)

[www.groupement-actibaie.org](http://www.groupement-actibaie.org)

